



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## violences à Mayotte

Question au Gouvernement n° 4342

### Texte de la question

#### VIOLENCES À MAYOTTE

**M. le président.** La parole est à M. Mansour Kamardine.

**M. Mansour Kamardine.** Monsieur le ministre de l'intérieur, les Mahorais souffrent de trop de violence et de souffrances. En visite récemment à Mayotte, vous avez pu constater nos conditions de vie et d'insécurité. Une violence aveugle et gratuite frappe depuis plusieurs semaines des innocents à Combani et à Miréréni : des enfants ne vont plus à l'école depuis plusieurs jours.

Cette violence a encore frappé cette nuit des institutions de la République, mettant le feu à la mairie de Koungou, ville de 30 000 habitants, détruisant des habitations privées et menaçant de mort des élus, mes collègues départementaux Mme Echati Issa et M. Daoud Saindou-Malidé. La famille du maire et l'ensemble des populations de cette localité ont passé la nuit la peur au ventre, en espérant qu'elle soit la plus courte possible. Cette violence frappe pour intimider l'État et terroriser les populations, au seul motif que l'engagement du préfet pour reconquérir les territoires perdus de Mayotte, comme celui des forces de l'ordre, est à saluer.

Aujourd'hui, la situation est hors de contrôle. Monsieur le ministre, les Mahorais vous demandent de démontrer par des actes fermes que l'État ne reculera pas face à ces hordes de voyous. Ils vous demandent d'aller encore plus loin, plus vite et plus fort pour reconquérir les zones de non-droit. De Koungou à Tsingoni, de Mamoudzou à Kahani, nous vous demandons de rechercher, d'interpeller et de déférer les malfrats à la justice, et de reconduire aux frontières toutes celles et ceux dont les enfants seront pris dans les actes de caillassage de bus scolaires et de forces de l'ordre, d'atteinte aux personnes ou de destruction de biens.

**M. Erwan Balanant.** Très bien !

**M. Mansour Kamardine.** Monsieur le ministre, vous serez d'accord avec moi pour dire que la réponse n'est pas à la hauteur des attentes. Les Mahorais et leurs élus attendent une telle réponse pour continuer d'être à vos côtés et aux côtés de l'État. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur.** Vous avez rappelé que j'ai effectué un déplacement à Mayotte avec le ministre des outre-mer : j'y ai passé de longues journées à vos côtés. Nous avons annoncé l'augmentation des effectifs de police et de gendarmerie de 400 hommes, l'équipement en caméras de vidéoprotection des communes, qui en manquent cruellement, et une aide aux polices municipales car, comme vous l'avez dit, les maires sont très efficaces mais ils manquent de moyens. Dans les prochaines semaines, nous présenterons le projet de loi « Mayotte », qui tendra à apporter des solutions concrètes.

Indépendamment de la violence que vous avez évoquée, dont chacun sait qu'elle se manifeste depuis de nombreuses années dans votre belle île, que se passe-t-il à Mayotte ? Avec la destruction des habitations illégales, nous apportons la réponse ferme que vous attendez. Vous n'avez pas évoqué le sujet, mais tout le monde ne connaît pas aussi bien que vous la situation mahoraise. En détruisant les habitations illégales où logent presque tous les étrangers en situation irrégulière, nous mettons fin à une impunité érigée en règle. En ce moment même, sous la protection des forces de l'ordre, des centaines de policiers, de gendarmes, d'agents de la préfecture et de la collectivité détruisent ces habitations. L'objectif est de construire des logements sociaux, pour loger dignement les Français mahorais, notamment. Il s'agit également de ne pas garder des étrangers en situation irrégulière : la moitié des reconduites à la frontière effectuées en France ont lieu à partir de votre territoire.

Les destructions provoquent des réactions : de façon inacceptable, des gens ont attaqué les élus, les policiers et les gendarmes, ainsi que la mairie de Koungou, que vous avez citée. Quatre interpellations ont été effectuées. J'ai été ce matin en contact avec le préfet et les agents du ministère de l'intérieur : tous les moyens sont déployés pour arrêter le plus rapidement possible les personnes qui doivent l'être, avant de les remettre à l'autorité judiciaire. Celles qui seront condamnées devront exécuter leur peine de prison et toutes celles qui ne sont pas françaises devront être expulsées et ne jamais revenir dans le territoire national.

Nous devons continuer avec fermeté à détruire l'habitat indigne à Mayotte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Mansour Kamardine](#)

**Circonscription :** Mayotte (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4342

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 septembre 2021](#)